PROJET RÉFÉRENT

Solaire flottant en Région Grand-Est

OBJET DE L'OPÉRATION

Évaluer les impacts du photovoltaïque flottant sur les écosystèmes aquatiques et identifier les recommandations opérationnelles permettant de préserver la biodiversité lors de l'équipement des plans d'eau.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Face à l'augmentation rapide des demandes d'installation de centrales photovoltaïques flottantes sur les plans d'eau, la Région Grand Est souhaitait disposer d'un état des connaissances permettant de mieux évaluer les impacts potentiels de ces projets sur la biodiversité.
La mission portait sur deux volets : réaliser une synthèse bibliographique des études d'impact existantes, en tenant compte des différents types de plans d'eau et de centrales, puis établir un état des connaissances sur les recommandations opérationnelles permettant de limiter les impacts sur les écosystèmes aquatiques.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Fort de son expertise en matière de biodiversité aquatique, le Cerema a d'abord analysé le contenu des études d'impact relatives aux projets photovoltaïques flottants. Cette analyse a permis d'identifier plusieurs lacunes récurrentes, notamment l'absence de délimitation des herbiers aquatiques ou encore l'absence de recensement des produits chimiques susceptibles d'être introduits dans le milieu.
Le Cerema a ensuite analysé les publications scientifiques disponibles sur le photovoltaïque flottant. Cette revue a montré qu'il n'existait pas, à cette date, de recommandations opérationnelles validées aux niveaux national ou international pour encadrer ces installations au regard des enjeux de biodiversité.
À partir de son expertise des écosystèmes aquatiques, le Cerema a ainsi formulé **4 recommandations opérationnelles principales et 8 recommandations secondaires** visant à mieux prendre en compte la biodiversité dans les projets de photovoltaïque flottant.

CONTACT

✉ relation-clients-grandest@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Eau et milieux aquatiques

Ces travaux ont ensuite été intégrés à une **note de cadrage du préfet de la région Grand Est** et présentés auprès de plusieurs instances et réseaux spécialisés en 2025 et 2026, contribuant ainsi à la diffusion des connaissances sur les conditions de développement du photovoltaïque flottant.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Région Grand-Est
Hôtel de région de Metz. Place Gabriel Hocquard, CS 81004, 57036 Metz Cedex 01

PILOTE DU PROJET

Direction territoriale Est
Pierre MAZUER - Chargé d'études environnement, biodiversité et aménagement - pierre.mazuer@cerema.fr
Luc CHRETIEN - Chef de groupe - luc.chretien@cerema.fr

LE CALENDRIER

Novembre 2024 à Juin 2025